

LA LANGUE ARABE

اللغة العربية

Quel arabe vous apprendrez, ici ?

La langue arabe comprend différents registres, communément appelés « littéral » (ou « littéraire ») et « dialectal », qui correspondent à l'ensemble des domaines de la communication, orale et écrite, dans les sociétés arabes.

Les dialectes qui diffèrent d'un pays à l'autre et même d'une région à l'autre possèdent des traits communs selon qu'il s'agit de dialectes orientaux ou maghrébins, citadins ou bédouins. Leur domaine d'utilisation se limite à l'expression des situations de la vie quotidienne. Ils sont également le mode d'expression privilégié des cultures populaires (chansons, cinéma, théâtre populaire...)

L'arabe littéral est la langue officielle de l'ensemble des pays arabes et ce qui les rassemble. C'est également la langue de la littérature et des médias, en même temps que le vecteur de transmission du patrimoine, profane et religieux, de la civilisation arabo-islamique.

Le locuteur arabe utilise les deux registres, entre lesquels existe, plutôt qu'une frontière stricte, une série de paliers qui constituent des registres intermédiaires.

L'arabisant aura donc intérêt à posséder des bases solides en arabe littéral et à maîtriser les clés qui lui permettront de s'adapter au mieux aux différents niveaux de communication.

L'arabe enseigné

C'est l'arabe littéral, langue officielle et de communication commune à l'ensemble du monde arabe qui est enseignée. De façon à doter les élèves de réelles capacités de communication courante dans la langue, et de la flexibilité permettant d'évoluer avec aisance dans différentes régions du monde arabe, les élèves sont, dès la première année, initiés, à travers l'étude de séquence de films, de chansons ou d'extraits poétiques, aux modes de passage vers les différents dialectes.

